VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 23 JUILLET 1919 — No. 35

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Télé Main 3377

COUPS DE PLUME

Notre futur roi, le prince de Galles, serait s'il faut en croire toutes les rumeurs, un prince charmant.

Le grand souverain que fut Edouard VII renaitrait en lui.

Pour tout dire en un mot, à lire ce qui s'écrit sur lui par les publicistes américains, *il serait digne de la démocratie!*

Tirons l'échelle, et laissons la vieille monarchie se couvrir la face.

Un exemple que l'on donne entre mille et qui prouverait ce qui est dit plus haut; c'est qu'un jour, un *tommy* quelconque lui aurait par accident renversé un plat de soupe sur le dos.

Le jeune prince se serait alors servi d'expressions inconnues dans le vocabulaire royal et, aurait fait preuve d'une nature démocratique des plus parfaites.

Ils serait sur le point de faire une visite à la libre Amérique et nos riches plébéiens de l'omnipotente république se tordent déjà d'espoir que l'une de leurs belles fera un assaut fructueux de son jeune et noble coeur.

On y met bien quelque réserve: il faudrait tout d'abord s'assurer qu'il est bien en effet digne de frotter les coudes du populo car, voyez-vous, les peuples modernes ne regardent pas d'un trop bon oeil ceux qui portent l'étiquette de la royauté, mais enfin, pour le futur roi d'Angleterre on peut bien mettre un peu d'eau dans son vin.

C'est que, il est si charmant celui-là.

New-York, Chicago, Boston mettent déjà à l'affiche le nom des riches demoiselles qui pourraient honorer un trône serait-ce même le trône de l'Empire Britannique.

N'allez pas croire que c'est une blague que nous vous racontons.

C'est la pure vérité.

C'est la démocratie qui s'adoucit et condescent.

Evidemment nous entrons dans le siècle de l'âge d'or où rois, empereurs, tripoteurs et marchands de cochons pourront nager dans les mêmes eaux, boire dans le même verre et fumer la même pipe.

Toutes les dames pourront dire *c'est nous autres qui sont les reines.*

* * *

Le roi de Grèce va lui aussi parait-il marier une américaine, née près de chez nous, à Saint-Paul, Minneapolis.

Qui sait si Winnipeg ne pourrait pas mettre la main sur un petit roi et... Saint-Boniface donc!

Il ne serait pas nécessaire que le royaume de ce roi fût si grand, pourvu que ce soit un royaume quand-même.

C'est à peu près comme l'histoire de ce canadien de Montréal qui en visite à Paris, sollicitait un billet de faveur sur les compagnies de chemins de fer de France à son titre de directeur d'une compagnie de chemins de fer au Canada.

Comme on lui demandait de montrer ses papiers, il déployait une carte des environs de Montréal.

Son chemin de fer avait une longueur de 30 milles.

Votre chemin de fer n'est pas bien long lui disait l'administrateur français.

Non, répondait notre compatriote, mais tout de même, il est aussi large que les autres.

On lui donnait son billet de faveur sans autre hésitation.

Pourquoi serions-nous ici plus exigeant quand il s'agit des rois; un roi c'est un roi après tout, et, malgré toutes les tirades anti-monarchistes de tous nos fougueux républicains d'Amérique, n'empêche que chaque fois qu'un prince, un duc, un marquis ou même un vicomte a voulu se donner la peine de tendre la main du côté d'une jeune héritière américaine, il a rarement été repoussé par un refus.

Tout cela pour venir à conclure que malgré tout ce qu'on dira, même de nos jours, la royauté et la noblesse, ont en elles-mêmes quelque chose qui en impose, attire et force le respect.

Quand le roi d'Angleterre traverse son royaume, quand il visite ses colonies le peuple se découvre avec respect et s'incline devant lui.

Pourquoi?

Parce qu'il incarne en lui-même la nation, la patrie, les espérances, la fierté de la race.

Il est audessus des querelles politiques, des chicanes individuelles, des attaques des différents clans qui se disputent le pouvoir gouvernemental.

Il règne

Dei Gratia Rex et Imperator.

* * *

Le président de la plus grande république du monde.

Le représentant du peuple, le plus puissant qui soit à la tête d'un pays.

Un homme d'une personalité remarquable le Président Wilson, des Etats-Unis, vient d'entrer à Washington après plusieurs mois de travail dépensé à l'ébauche de la constitution d'une ligue des nations.

Il est à peine débarqué que de toutes les directions on lui lance à la tête des projectiles de tous genres.

On le siffle d'un côté, tandis qu'on l'acclame de l'autre.

C'est pourtant le chef de la nation, mais, quel contraste avec l'autre souverain.

Il n'y a cependant rien à dire

Vox populi, vox Dei.

* * *

On n'est pas orthodoxe paraît-il, quand on ne dit pas de ce temps-ci que la paix absolue est revenue dans le monde.

Pourtant, on ne peut toujours pas se faire fusiller quand on ose faire remarquer qu'il y a encore des nuages à l'horizon et que les architectes de la tour de Babel sont encore dans le métier.

Le Président Wilson est tout empêtré dans l'écheveau de ses quatorze points et le sénat américain semble bien être décidé à ne pas s'engager à se mêler des querelles européennes, à moins que ça fasse les affaires des Etats-Unis.

On ne semble pas encore non plus être d'accord sur le point de savoir qui a gagné la guerre.

Wilson dit que les Etats-Unis ont fait le coup.

D'après le maréchal Haig, l'Angleterre aurait assuré la victoire des alliés et, ma foi, l'on ne peut oublier que l'Empire Britannique a prêté son concours dès les premières heures de la bataille et que sa flotte a été d'une protection souveraine même pour le transport des marchandises américaines sur le vieux continent.

La France qui a vu le tiers de son territoire envahi et bouleversé et qui a perdu deux millions de ses enfants paraît avoir des droits à la réclame de la victoire.

La Belgique prétend aussi avoir fait quelque chose, surtout au commencement de la guerre.

L'Italie ne veut pas qu'on l'ignore.

Il n'y a que le Japon qui ne parle pas, il est satisfait qu'on le laisse dans l'ombre pourvu qu'on ne cherche pas à lui enlever le territoire qu'il a arraché à la Chine avec sa population de quarante millions.

Tous ces messieurs ne pourraient-ils pas s'entendre en se concédant mutuellement que chacun a fait sa part.

Ce serait pour le moins plus pacifique.

M. Lansing, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, qui revient de la conférence de la paix, déclare avec emphase que le monde est dans un état chaotique terrible et que des efforts héroiques seuls pourront le sauver.

Les américains font de ce temps-ci une réception pleine d'ovation à M. de Valera, qui se présente comme le président de la nouvelle république d'Irlande.

M. Carson, qui n'est pas le premier-venu dans le royaume anglais dit carrément aux Etats-Unis, que s'ils ne se mêlent pas de leurs affairs, il pourrait bien y avoir distribution de taloches entre les cousins d'outre mers et ceux des Iles Britanniques.

Les correspondants attitrés des grands journaux américains écrivent en toutes lettres que le monde est enveloppé par les flammes de l'inquiétude et de l'agitation.

On croyait, disent-ils, que le traité de paix signé par les allemands, le monde reviendrait à son état normal.

Loin de là concluent-ils.

Les alliés doivent envoyer des troupes en Bulgarie, en Hongrie, en Turquie, dans les parties occupées de l'Allemagne et dans plusieurs endroits dangereux de l'Est de l'Europe et de l'Ouest de l'Asie.

Les troupes expéditionnaires des Etats-Unis et de l'Angleterre sont en grande partie démobilisées et la France va bientôt se trouver seule pour porter le fardeau et étouffer les révolutions qui semblables à des bouches volcaniques paraissent vouloir faire éruption partout.

Jusqu'au Kaiser qui est tout mélangé avec ses quartiers de bois et qui ne sait plus ce qu'on va faire de lui!

On ne peut manquer de se rendre compte aussi que la scie des autres semble elle-même être pas mal ébréchée.

Faut-il ajouter à ce bouleversement mondial, les souffrances intestines, les grèves qui tiraillent chaque état en particulier et menacent sérieusement le repos de toutes les sociétés.

C'est peut-être vrai que nous sommes en pleine paix, mais on voudra bien avouer qu'actuellement le monde ne dort que d'un oeil.

Heureusement que pour nous réconforter il y a le spectacle du doux Mexique où les fusils partent régulièrement à toutes les minutes et à qui le lion britannique commence à montrer les dents parceque le suave monsieur Carranza a jugé à propos de mettre la main sur les concessions oléifères des industriels anglais.

Oui, merci, la paix se présente pas mal et le monde se porte bien!

* * *

Nous sommes tout de même portés à croire que le cauchemar ne disparaîtra que lorsque le monde sera vraiment et sincèrement revenu à la vieille foi d'autrefois, aux immortels principes chrétiens.

* * *

Le roi d'Espagne, Alphonse XIII qui malgré ses fautes a souvent donné des preuves de bon sang, vient de présider lui-même à la consécration officielle de son pays au Sacré-Coeur; et cela malgré les protestations du comte de Romanoness, représentant le socialisme athée.

Il n'est pas impossible que l'Espagne qui dans les siècles passés a connu tant de gloire, reprenne un jour un rôle prépondérant dans le concert des nations.

En tous cas le jeune souverain vient de faire un acte de foi qui l'honore et ennobli son peuple.

* * *

En France, l'on parle de mettre à mort les profiteurs de guerre.

Nous ne demanderions pas autant au Canada, mais nos gouvernants s'attireraient sûrement la reconnaissance du peuple, s'ils se donnaient au moins la peine de presser l'estomac de nos gloutons pour leur donner une chance de vomir le trop plein.

* * *

Un bureau spécial où l'on marie promptement est établi au premier étage d'une haute bâtisse à Chicago.

Au huitième étage de la même bâtisse est établie la cour du divorce où l'on démarie aussi promptement.

L'un des jours derniers les affaires au bureau du premier étage marchaient rondement.

Non moins rondement, le même jour, marchaient les affaires au huitième.

Vers la fin de l'après-midi le greffier du huitième descend au premier, jette un coup d'oeil dans la salle d'opération et en face du gai spectacle d'un si grand nombre de couples qui, le sourire aux lèvres, passent et se succèdent devant l'officier chargé d'unir leurs vies par les liens du mariage, il ne peut s'empêcher de faire cette reflexion : "*Bien de l'ouvrage pour nous au huitième l'hiver prochain.*"

Quand on y pense sérieusement, cette reflexion dans les circonstances est—n'est-il pas vrai—bien triste, bien déprimante et bien amère.

Cette reflexion est typitique des lieux où le divorce règne souverain.

Elle est macabre, elle a fait sourire!

Le Canada n'y échappera pas plus que les autres; et ici comme ailleurs, quand l'on sera témoin d'un mariage, la pensée ne se bornera pas dans les limites du bonheur futur des époux, mais elle sautera toute naturellement dans le champ aride et putréfié de la querelle et de la séparation.

* * *

Nous voyons qu'en certains milieux, l'on croit que Lénine est l'antéchrist: ouf! Il est temps de déposer la plume.

LA FRANCE DEVANT LA PAIX

De plusieurs pays neutres, il nous revient que la propagande allemande s'exerce avec intensité, contre les conditions de paix dictées par les puissances victorieuses, et qu'une partie de l'opinion s'y laisse influencer par les doléances et les récriminations des vaincus.

A la France, en particulier, on reproche de vouloir, au lieu d'une paix juste et durable, l'assouvissement des haines et des vengeances excessives.

Les catholique étrangers font grief à leurs correligionnaires de France,—on nous l'assure du moins,—de la vivacité qu'ils apportent à soutenir ces clauses vigoureuses et violentes, au mépris de la saine doctrine et de la vraie charité.

J'ai, pour ma part, la plus entière confiance dans la raison droite et la bonne foi des catholiques étrangers. C'est pourquoi je voudrais leur exposer, sur ce point capital et pressant, le point de vue de la France. Je suis persuadé qu'il leur suffira de connaître exactement nos justes motifs, pour se ranger à notre opinion. Ce faisant, d'ailleurs, je crois remplir un devoir, le devoir même que l'Ecriture rappelle à tout homme, et donc à toute nation : **"Curam habe de bono nomine, ayez soin de votre bon renom!"**

Je soumettrai, d'abord, à mes lecteurs, une réflexion préliminaire.

Les plaintes allemandes ont éveillé, chez nous, quelques rares échos; des Français, un petit nombre et de médiocre autorité, faisant chorus avec l'Allemagne, ont protesté contre les prétendues rigueurs des conditions de paix. Or, de quel esprit relève cette minorité? De l'esprit révolutionnaire et internationaliste! les seuls appuis que l'Allemagne ait trouvés chez nous lui sont venus de nos socialistes, ou plutôt de faction la plus extrême et la plus avancée du parti, de ces turbulents qui voudraient donner la main aux bolchevistes et inaugurer chez nous les méthodes de violence et de désordre instaurées en Russie. Voilà quels hommes, en France, osent invoquer la justice et le droit, pour réclamer un traitement moins sévère au profit des Allemands. Ces soi-disant justiciers. Ces impudents parangons de morale et d'humanité sont les mêmes fauteurs de révolte et d'anarchie, qui veulent déchainer la guerre sociale, anéantir toute l'organisation actuelle et, plus particulièrement, détruire toute religion. Les catholiques, au contraire, ces catholiques français, qui,—j'ai le droit de le rapeler,—ont montré, pendant la guerre un héroïsme et une abnégation à la hauteur des plus tragiques et des plus grands devoirs, et qui, d'aillers, au cours des monde entier de leurs oeuvres de années de paix, avaient ensemensé le ditions imposées à l'Allemagne, non charité et d'apostolat, les catholiques sont unanimes à estimer que les conseulement n'excèdent en rien les limites de la justice et de l'humanité, mais encore sont loin de les atteindre.

Il me semble qu'une telle comparaison est de nature à émouvoir nos coreligionnaires étrangers.

Mais, allons au fond des choses!

Quand les Allemands vaincus et contraints de payer les frais de cette guerre, dont ils avaient escompté tous les bénéfices, protestent avec lamentations contre la rigueur de nos exigences, ils oublient trois choses dont il faut cependant se souvenir et que les Français ne peuvent pas négliger.

La première, c'est l'origine du conflit.

Il est désormais historiquement prouvé que la France, endormie dans une sécurité fallacieuse et glissant dans l'oubli de son histoire et de ses énergies nationales, était, en 1914 éloignée de toute idée d'agression contre l'Allemagne; elle n'était pas même préparée à se défendre. Les esprits clairvoyants, qui s'efforçaient de lui dénoncer les menaces accumulées sur les Vosges et sur le Rhin, se heurtaient à l'indifférence des masses et à l'opposition des pouvoirs publics. Pendant ce temps, l'Allemagne disposait tout pour se précipiter sur la vaincue de 1871, afin de l'anéantir, en la surprenant, au mépris des traités, par la frontière de Belgique. L'Allemagne voulait et organisait la guerre. Et pourquoi? Pour satisfaire un orgueil, une voitise et une ambition démesrées; pour s'assurer définitivement la domination et l'exploitation du monde. C'est sous l'impulsion de cet appétit criminel qu'elle a déchainé le conflit le plus formidable et le plus sanglant que l'histoire ait connu. S'il y a une justice, il est impossible qu'un tel attentat ne soit pas puni; il est impossible que les incalculables dommages entrainés par le forfait ne soient pas imputés, jusqu'à la limite de ses ressources, à la nation qui en fut coupable. Une impunité, absolue ou même relative, accordée aux responsables de la guerre, constituerait un scandale universel et, d'ailleurs, elle équivaudrait au plus redoutable encouragement pour les ambitions qui, se croyant de force à réussir où l'Allemagne a échoué, voudraient, sur quelque point du monde, renouveler ce geste criminel.

Après avoir déchainé ce cataclysme, afin d'assouvir ses instincts, l'Allemagne a conduit la guerre au mépris des lois divines et humaines. Elle a commencé par violer effrontément le traité qui, sur la foi de sa propre signature, garantissait la neutralité belge. Elle a continué, en déchirant hypocritement les conventions de la Haye. Le bombardement des villes ouvertes et des formations sanitaires, le torpillage des vaisseaux chargés de femmes et d'enfants, le massacre des populations civiles, la destruction systèmatique des édifices religieux, la satanique invention des gaz asphyxiants, la déportation des adolescents et des femmes, quels procédés barbares n'a-t-elle pas multipliés,—selon les prescritions mêmes de ses manuels de guerre, de ses philosophes et de ses hommes d'Etat,—pour obtenir, par la terreur, la victoire qu'elle se sentait impuissante à remporter par la guerre loyale? Or tous ces crimes, encore,—tous ces crimes dont la conséquence immédiate et directe fut une effroyable accumulation de ruines et de morts,—exigent le châtiment et la réparation. Sinon, encore une fois, la justice serait bafouée et lésée: l'ordre et la tranquillité des peuples seraient gravement compromis.

Voilà, dans le passé, dans un passé saignant à vif, les deux grands faits que les réclamations allemandes essaient d'abolir.

La France, elle s'en souvient, elle a payé assez cher pour s'en souvenir; elle a le droit de s'en souvenir, elle a le devoir de les rappeler. Par la faute de l'Allemagne, elle a vu périr 1,700,000 de ses fils, dans la fleur de l'adolescence ou la force de l'âge; et elle ne peut dénombrer encore tous les anémiés, tous les mutilés, tous les débiles que les fatigues de la campagne, les privations et les tortures de la captivité, les intoxications des gaz ajouteront à cette immense hécatombe. Dix de ses riches départements se sont vus, quatre années durant, tenus en servitude et mis au pillage, et l'ennemi en se retirant sous l'étreinte de nos armes, a systématiquement ravagé ce qu'il devait nous rendre. L'évaluation totale des dommages infligés à notre pays, par la responsabilité du peuple agresseur,—sans parler des morts,—est encore impossible à établir, elle dépassera certainement, et de beaucoup, 200 milliards.

Les Allemands oublient tout cela; ils oublient surtout que tout cela a été déclanché par leur monstrueuse initiative de 1914.

Mais, si le passé les condamne à subir de dures et rtop justes rigueurs la prévision de l'avenir nous oblige en outre à prendre contre eux d'indispensables précautions.

La France a subi le poids de l'agression allemande en compagnie de la Belgique. Elle fut, hier, grâce à l'incomparable sursaut de l'âme nationale, le rempart où se brisa la première ruée allemande et derrière lequel a pu se mobiliser l'armée des peuples. Or, demain, si les allemands sont laissés en état de recommencer leur mauvais coup, qui souffrira de nouveau de leur attaque, qui en recevra la première atteinte, qui sera exposé à voir ses territoires envahis et ravagés, qui devra sacrifier ses troupes de couvertures pour arrêter et refouler l'invasion ennemie. Qui, sinon la France, la France toujours, la France effroyablement appauvrie de sang et d'argent! Et l'on voudrait, dans ces conditions, que nous désintéressions, ou peu s'en faut, des garanties, des garanties minutieuses et serrées, qu'on doit exiger de l'hypocrite agresseur d'hier, de l'envahisseur possible de demain! Autant nous demander le suicide immédiat!

Ces garanties, que seront-elles? Est-ce uniquement la parole de l'Allemagne qui en constituera la force et la sûreté? Mais l'Allemagne a donné au monde les plus cyniques exemples de la trahison des serments solennels. Elle a posé en principe que, devant les nécessités nationales,—ou les appétits qu'on décore de ce nom,—les traités n'existent plus. Et l'on se contenterait aujourd'hui de sa promesse et de sa signature! Elle a changé de régime, il est vrai, ou plutôt d'étiquette; mais quel témoignage a-t-elle fourni, d'une modification de mentalité. Ce n'est que par l'expérience, et par une longue et sévère expérience, que l'on pourra s'assurer d'une transformation réelle et profonde, autorisant les nations qui traitent avec elle à croire à sa bonne foi. En attendant, la plus élémentaire prudence exige, contre elle, des précautions rigoureuses. Il faut la réduire à l'impossibilité absolue de renouveler le crime de 1914. Sinon, la paix du monde est constamment en péril et les peuples exposés aux traitrises germaniques,—à commencer par nous,—sont obligés de se tenir constamment en armes.

Et c'est encore une considération que l'Allemagne oublie et veut faire oublier.

Telle est la situation. Or, si l'on considère que, d'après les conditions rédigées par les peuples vainqueurs, l'indemnité totale imposée aux allemands n'atteindra même pas le chiffre des pertes et des dépenses subies par la seule nation française, du fait de l'agression allemande; si l'on considère que la France, attaquée et victorieuse, devra cependant supporter désormais un surcroit d'impôts annuels de plusieurs milliards; il l'on considère que, dans un petit nombre d'années, alors que l'ennemi n'aura qu'une partie de sa dette soldée, nous n'aurons plus de sentinelles sur cette barrière du Rhin, dont la rupture nous exposerait à une invasion torrentielle,—on en conclura qu'il faut une certaine audace, aux Allemands responsables, criminels et déloyaux, pour protester contre la rigueur des sanctions, des réparations et des garanties qu'on leur réclame!

François VEUILLOT.

LA CRISE BELGE

L'opinion publique en Belgique a été fortement secouée. Jusqu'à présent le réveil de la conscience nationale ne s'était pas encore manifesté chez les belges de façon intense, du moins n'en avait-on pas eu l'impression. Et même, pour tout dire, il semblait ici que le [illegible] tyrannisé pendant quatre ans par [illegible] cruel des ennemis, restait te[illegible] endolori qu'il se montrait indi[illegible] aux exhortations de ceux qui [illegible]nt le ranimer et le relever pour [illegible]uer la route qui ne finit jamais. Bref, la Belgique ne donnait pas l'impression d'attacher une importance primordiale aux revendications formulées en son nom. On a pu s'apercevoir qu'il en était tout autrement; d'abord, avec le siège de la Société des Nations. Quand il semblait que Bruxelles était la ville tout indiquée pour donner l'hospitalité à l'aréopage mondial que l'on vient de créer, les Belges paraissaient envisager cette question avec la plus sereine indifférence. Mais dès qu'ils apprirent que Genève était proposée, on les vit sortir de leur torpeur apparente et affirmer leurs titres avec énergie.

C'est là un trait psychologique. Une nation se manifeste à peu près exclusivent dans la réaction, c'est-à-dire qu'elle est incompressible, mais fort peu extensible. On l'a vu au cours de la guerre, la résistance dont elle a fait preuve envers les procédés de la kultur a étonné le monde, parce que depuis le XVIe siècle, et on ne songeait plus depuis longtemps aux guerres religieuses des Pays-Bas, la Belgique n'avait pas montré son caractère ni sa physionomie. Pour qu'elle se révélât, il fallut qu'elle fût lâchement envahie, violée et martyrisée à outrance.

Aujourd'hui, les meilleurs amis de la petite nation héroïque en sont amenés à conclure qu'elle n'est grande que dans le malheur.

Le bien-être émousse chez elle l'esprit de solidarité nationale qui est apparu si grand dans la tourmente, et gène l'essor de ses facultés intellectuelles.

Ce n'est que quand la Belgique a cru que la Conférence de la Paix faisait bon marché de ses revendications qu'on a pu s'apercevoir qu'elle pensait réellement, qu'elle avait une volonté caractérisée, qu'elle connaissait ses droits et entendait les faire valoir.

On se rend compte tout de suite des inconvénients auxquels peut entraîner cette manière d'être; il arrive parfois qu'on ne se fait connaître que quand il est trop tard ou à peu près. Beaucoup de Belges qui auraient rendu service à leur pays en voyant clair un peu plus tôt, se bousculent aujourd'hui sr le chemin de Dames. Ce n'est qe depuis peu de temps que l'on a l'impression, en dehors des milieux belges que la Belgique tient réellement à ce que les questions de l'Escaut, du Limbourg et du Luxembourg soient réglées conformément à ses intérêts essentiels, qu'elle revendique les cantons wallons de la Prusse rhénane, et qu'elle entend obtenir de meilleures voies d'accès à la frontière orientale aussi bien qu'à la frontière occidentale de sa colonie africaine : Le Congo belge a été délimité, comme la Belgique elle-même, avec le dessein visible de réduire au minimum ses chances de vitalité. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur une carte. Le fleuve qui constitue, la grande artère a été étranglé comme l'Escaut qui est le principal moyen de communication avec la mer. Comme le disait M. Orts, ministre plénipotentiare et secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de Belgique : "Quand on la connaîtra dans tous ses détails, l'expédition africaine constituera dans l'histoire de notre peuple l'un de ses plus beaux titres de gloire, tout à fait dignes de ceux que nous ont valus nos exploits sur l'Yser. Songez aux difficultés du climat et du sol. Nos troupes combattantes comptaient 12,000 hommes, mais à cause des convois, c'est 50,000 soldats qui prirent part à l'expédition. C'est grâce à l'armée belge que le Cameroun fut en partie conquis; quant à la marche victorieuse vers l'Afrique orientale, elle a prouvé, une fois de plus, l'endurance des troupes belges. Celles-ci parcoururent 1,400 kilmoètres et, après la prise de Tabora, elles atteignirent presque la côté de l'Océan Indien; elles défendirent également la frontière de la Rhodésia anglaise. La Belgique est donc intéressée dans l'avenir, au premier chef, au sort des possessions allemandes."

A la suite de l'annonce d'un paiement dans deux ans de deux milliards et demi or, un certain apaisement s'est fait en Belgique, le Conseil de la Couronne ayant, à l'unanimité, décidé d'accepter les conditions de la Conférence de la Paix. Cela fait honneur au bon sens traditionnel de ce pays de réalistes. Mais il ne faut pas se méprendre sur ce vote unanime. Il ne signifie pas que les conseillers du roi Albert sont enchantés de l'oeuvre des Quatre. On a encore présent à la mémoire le cri d'alarme jeté par le premier ministre, M. Delacroix; l'arrivée du roi en avion, la récente visite de MM. Renkin, Gaspar et Franck, les votes de la Chambre, du Sénat et les multiples adresses de corps provinciaux et communaux.

La vie ne reprend guère en Belgique, l'activité commerciale et industrielle y est à peu près nulle, parce

(A suivre sur la 3ème page)

LA REPUBLIQUE DU RHIN

Il sautait aux yeux des gens, même les moins clairvoyants, que, pour éviter le retour d'une guerre d'agression subite comme celle qui s'est déchaînée en 1914, la meilleure mesure qui s'imposait était de disloquer l'unité allemande Elle avait été brutalement réalisée par la Prusse et supportée par les annexés et les confédérés parce que, grâce à une heureuse administration, elle avait réalisée une prospérité inouie dans l'ensemble de l'Empire. La grande confiance qui régnait dans toute l'Allemagne en son admirable préparation à la guerre et en l'invincibilité de son armée bien entrainée et formidablement outillée, avait entrainé les diverses parties de l'Empire à faire cause commune avec le parti militaire et le clan financier, et c'était, sinon toujours avec enthousiasme, du moins avec un certain empressement que tout le peuple s'était rué à la conquête du monde qu'il entrevoyait au bout d'une guerre courte et brillante.

Il semblait donc tout naturel que nos diplomates, en imposant la paix à l'Allemagne, se préoccupassent, avant tout autre chose, de rompre le faisceau allemand créé par Bismarck, et de profiter de la déception, causée par sa défaite pour provoquer la dislocation de la masse germanique, en exploitant et en consacrant les visées séparatrices qui, nécessairement, devaient se manifester à la suite de l'éfondrement des espoirs caressés.

Parmi les reproches que l'on peut— n'en déplaise à M. Tardieu—adresser à ceux qui ont établi les bases de cette paix, qui loin de nous donner le terrible règlement de comptes pompeusement annoncé à la tribune par M. Clemenceau, ne nous donne ni les restitutions. ni les réparations, ni les garanties que nous étions en droit d'attendre de notre victoire, le plus sérieux, à coup sûr, doit porter sur l'erreur qu'ils ont commise en traitant avec l'unité allemande. alors que la plus élémentaire des habiletés leur commandait de traiter séparément avec chacun des différents Etats constituant l'Empire écroulé.

Fort heureusement, la même Providence qui nous a permis de sortir victorieux d'une guerre où nous sommes entrés avec une préparation matérielle peu près nulle, avec un déploiement initial de nos forces qui négligeait l'hypothèse de l'attaque par la Belgique, bien que les préparatifs en sautassent aux yeux, au cours de laquelle nos avons vu la trahison et l'espionnage s'étaler cyniquement au centre du pays sous l'oeil bienveillant d'un ministre qui en subventionnait les journaux, pendant laquelle nos finances ont été mises au pillage par des marchés scandaleux et des surenchères de réclame électorale, cette même Providence, dis-je. vient d'intervenir à nouveau en faisant surgir, au moment même où le traité, désastreux pour nous, allait être signé par les représentants du faisceau allemand, cette dissociation que l'on n'a pas su ou pas voulu provoquer avant de conclure.

Il arrive que nos Poilus, les seuls qui, jusqu'ici, aient fait de bonne et utile besogne, qui ont vaincu malgré tout, viennent de nous rendre un nouveau et signalé service. Les pays rhénans qu'ils occupent ont, tout d'abord, de leur présence, tiré ce grand bénéfice d'avoir été mis à l'abri du bolchevisme. L'Allemagne avait vaincu et désarmé la Russie, en y cultivant et en y propageant cette lèpre; victorieuse, elle n'en eut pas subi le contre-coup; vaincue, elle s'est vue infestée à son tour, par le régime des soviets. Nous sommes arrivés à temps, en Alsace et dans les pays rhénans, pour arrêter la propagation du fléau, et le premier cri des populations rhénanes a été pour se féliciter que l'occupation étrangère les mit, du moins, à l'abri de cette autre épreuve. Les comparai-

(*A suivre sur la 4me page*)

Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 29 août 1919, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat, pour quatre ans, six fois par semaine sur la route de Giroux No 1. Devant commencer au bon plaisir du Maitre-Général des Postes.

On peut obtenir aux bureau de poste de Giroux et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions:

Téléphonez :
Bureau de l'Inspecteur des Postes,

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes

Winnipeg, 18 juillet 1919. 35—37
sx dinadn Elt3erri., kf T L,..

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of Joseph Alexandre Beaupré, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Barrister, deceased.

All claisms against the above estate must be sent to the underseigned 401, Somerset building, in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, on or before the 20th day of August A.D. 1919.

Dated at Winnipeg, in Manitoba, this 8th day of July A.D. 1919.

Noël BERNIER,
Solicitor for Anna Beaupré,
Executrix.

LA CRISE BELGE

(Suite de la 1ère Page)

qu'il n'y a pas d'argent. Le gouvernement est affligé de marks pour la somme de sept milliards et la Conférence les lui laisse pour compte. Sans doute ces marks n'ont-ils pas tous une égale pureté d'origine; il y en a dans le tas qui proviennent du commerce avec les Boches et d'une scandaleuse spéculation. Mais il était fort difficile, sinon impossible au Gouvernement, de faire la différence entre les uns et les autres. Est-ce pour cela que la Belgique doit subir un dommage indiscutable? N'y a-t-il pas moyen, en savegardant tous les intérêts, de trouver une solution moins simpliste, moins radicale et infiniment meilleure que celle qui oblige un pays saccagé par les Boches d'attendre le paiement de sa créance d'un rapide relèvement de l'Allemagne.

La France est, de toutes les grandes Puissances, celle qui a le mieux compris la situation de la Belgique et qui l'a soutenue au cours des pénibles mois que nous venons de vivre. Aussi la Belgique lui est-elle infiniment reconnaissante. L'idée d'une alliance franco-belge, que nous n'avons cessé de préconiser, rencontre de plus en plus un accueil sympathique, rallie des partisans de plus en plus nombreux. On se rend compte de ce que la France elle aussi, a été sacrifiée dans le rètion des deux pays. vis-àvis de la méd'intérêts sont communs, que la situaglement de la guerre, que beaucoup nace germanique est la même. Seule, une minorité de quelques individualités qui portent la responsabilité de la non-préparation de la Belgique à la guerre se cramponne a ses positions anciennes, dans l'espoir de sauvegarder des situations politiques ou électorales.

Mais la Belgique sait comprendre ses intérêts; elle discerne ses amis et leur prouvera qu'elle cultive l'amitié aussi bien que l'honneur et le respect de la foi jurée.

Entre la France et la Belgique, il y aura demain d'autres rapports que des rapports intellectuels. Il conviendra même d'y veiller, car on a souvent eu la tendance de ne s'intéresser qu'à des rapprochements intellectuels. Ceux-ci, tout désirables qu'ils soient, sont insuffisants. Un Belge cultivé, qu'il le veuille ou non, relève de la culture française; qelques conférences de plus ou de moins ne changeront rien à ses sympathies pour la France, elles ne serviront guère que des intérêts ou des satisfactions personnels. Tout homme de lettres en quête de notoriété pourra, à grands renforts d'arguments, faire valoir l'utilité de certaines ligues, de certains comités de lettrés ou de savants; ce n'est pas cela qui créera l'union nécessaire au relèvement et à la défense des deux soeurs. L'amitié d'aujourd'hui doit se baser sur des intérêts économiques et sur alliance défensive. C'est à cela qu'il nous faudra travailler.

Maurice des Ombiaux.

NOTES LOCALES

M. Armand Goulet fils ainé de M. l'Inspecteur Goulet, est parti pour Montréal où il doit entrer au noviciat des Jésuites.

Madame (Dr) F. Lachance est partie dimanche dernier pour Montréal où elle est allée voir son père qui est dangereusement malade.

M. le docteur F. Lachance est parti hier pour un voyage de quelques mois en France.

M. l'abbé Lamy, directeur des Cloches et M. l'abbé Picot sont partis lundi dernier pour la province de Québec.

M. le curé Jubinville est parti ce matin pour la province de Québec en vacance bien mérité.

M. Adrien Potvin, traducteur au sénat, est arrivé dimanche dernier d'Ottawa.

En revisant notre liste des abonnés du **Manitoba** nous constatons que les messieurs suivants recoivent Le **Manitoba** depuis 48 années MM. Victor Mager, Joseph Lecomte et Joseph Turenne.

L'Union Co-Operative Belge de St-Boniface à célèbré lundi dernier leur fête Nationale par un banquet sous la présidence de M. De Noble à l'ancien Hôtel Saint-Georges, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

M. le major (docteur) Donat Collin est arrivé d'Europe la semaine dernière où il a servi durant fuatre années dans les hôpitaux.

M. le directeur de l'Académie Provencher, le frère Joseph, est parti lundi dernier pour St-Louis avec dix frères où ils vont séjourner une quinzaine de jours.

A la dernière séance de la commission scolaire M. Paul Gagnon a été nommé surveillant des enfants d'âge pour aller à l'école.

ACADEMIE ST-JOSEPH

Résultat des examens de piano au Couvent des Saints Noms de Jésus et de Marie, Saint-Boniface, Man., par M. Hannay, bachelier en musique, représentant l'Université de London, Ont.: Grade V—Avec distinction, Mlle M. A. Béliveau; Grade IV—Avec distinction, Mlles E. Longpré, B. Ledoux; d'un manière satisfaisante, Mlle J. Marcoux; Grade III—Avec grande distinction, Mlles F. Prendergast, I. Gauthier; Grade II—Avec grande distinction, Mlles E. Bouchard, A. Legree, M. Prendergast, avec distinction, Mlles M. A. Turenne, G. Hanlon, L. Déchênes; Grade I—Avec grande distinction, Mlles N. Weslack, L. Rollins, L. Dussault, M. T. Lachance, G. Tétrault, M. Dugal, avec distinction, F. Kershaw, B. Lévêque, H. Lapierre: Théorie—Avec grande distinction, Mlles L. Cunin, H. Waynant, J. Painchaud, S. Brin.

LA REPUBLIQUE DU RHIN

(Suite de la 2me page)

sons qu'elles ont, ensuite, été appelées à faire entre nos troupes, leur discipline facile, leur tenue correcte et courtoise dans la fermeté, et les façons rogues et brutales introduites par la Prusse dans tous les contingents allemands, ont achevé de les décider à se désolidariser du Brandebourg et de la Poméranie et à vivre de leur vie propre; en revenant à des moeurs et à une culture plus en rapport avec les initiatives de leur race. Il semble bien que ce soit dans le palatinat, spécialement occupé, ainsi que la Hesse Rhénane et le Vieux Nassau, par les contingents français, que le mouvement ait pris naissance, pour, de là, se développer en descendant le cours du Rhin Nous avons le rare mérite de ne l'avoir pas créé par des intrigues et de l'avoir laissé se produire spontanément, nous contentant d'empêcher qu'administrativement il y fût porté obstacle.

La proclamation de la République rhénane, au moment où elle se produit, est grosse de conséquences. M. de Brockdorff-Rantzau ne peut plus, au-jourd'hui, parler au nom de l'Allemagne unie et il va falloir, bon gré, mal gré, négocier, d'une part avec lui, d'autre part avec les Rhénans qui abandonnent la République d'empire, et peut-être, demain, avec les Westphaliens, les Hanovriens, et d'autres encore. Nous finissons par où nous aurions dû commencer, et la leçon est sévère pour ceux qui n'ont pas su flairer la situation et en tirer parti tout d'abord.

Le gage que nous tenons, en Rhénanie, pour 5, 10 et 15 ans et qui devait nous garantir le paiement des sommes réclamées à l'Allemagne est désormais inopérant en dehors de cette province qui, soit dit en passant, contient Essen, Barmen-Elberfeld, Remsscheld, Solingen, Düsseldorf, Ruhrart et Duisbourg, c'est-à-dire une partie du bassin de la Ruhr et ses ports sur le Rhin. Il va donc falloir nous assurer d'autres gages pour obliger le reste de l'Allemagne à payer. C'est, par conséquent, du nouveau travail pour la fameuse Commission secrète des "Quatre", qui songera, peut-être, après l'évènement, à s'adjoindre quelques idoines et à prendre les conseils de ceux qui savent et sont compétents au triple point de vue ethnique, militaire et économique

Les quatorze points de M. Wilson, qui paraissent avoir, par une fâcheuse coïncidence, souvent opéré en contradiction flagrante avec nos intérêts les plus élémentaires, ne paraîtront peut-être plus une panacée suffisante répondant à tous. De nombreux accrocs leur ont, du reste, été faits dans le projet de traité.

Les questions de principe ont souvent à s'incliner devant des raisons d'ordre pratique; elles ne répondent pas toujours aux solutions qu'impose le souci de la sécurité, que réclament les nécessités économiqes. On n'équilibre pas une Europe que l'on connait insuffisamment avec des vues philosophiques et humanitaires, c'est en tenant compte de certaines contingences qui s'imposent que l'on réalise un résultat, sinon parfait, sinon susceptible d'assurer une paix définitive, du moins capable de donner au monde l'espoir d'un long repos relatif.

Saluons la République rhénane; si trop de sang répandu ne nous permet pas de lui ouvrir tout grands nos bras, continuons, par l'occupation, à nous y faire estimer et à préparer entre elle et nous, dans l'avenir, une ère de confiance réciproque et d'oubli du passé.

Général HUMBEL.

THEATRES

PANTAGES—Cette semaine "Honeymoon Inn" Le Roi des Artistes, Murray, Livingston.

DOMINION—Cette semaine "Fatty Arbuckle" un deserteur de profession et Alice Brady, dans "Better Half".



CITY OF ST. BONIFACE

PUBLIC NOTICE

NOTICE is hereby given that the Council of the City of St. Boniface has decided to make and construct and will make and construct the following local improvement to be paid by sepcial taxes (unless prevented from doing so by a petition as hereinafter mentioned) viz:—

A 20 ft. permanent pavement with a bituminous surface on Archibald street, extending from Plinquet street to Marion stret, at an estimated cost of $61,227.81.

In the event of this local improvement being proceeded with, the City will issue debentures sufficient to raise an amount equal to the cost of the work, and will assess and levy (on the properties fronting on the street or part thereof where the pavement shall be laid) an annual uniform frontage rate sufficient to pay off the debt or amount of debentures issued therefor in Fifteen Years, interest on debt being calculated at a rate not exceeding Six per centum per annum, and one per centum per annum less than said rate on the reinvestment of the Sinking Fund.

The City will assume the cost of street intersections in addition to one-fifth of the balance of the total cost, providing, however, that the city's share shall not exceed four sevenths of the total cost thereof, and the balance of the said cost shall be levied on both sides of the street or part of the street, as aforesaid.

And to meet and insure the cost of maintenance of the said pavement for the term of years during which the rates shall be levied for the payment of the debentures, an amount not exceeding 25 cents per square yard shall be added to the cost of the pavement.

And unless within one month from the publication of this notice, the owners of the real property affected in respect of the proposed local improvement, representing at least three-fifths in value of said real property, petition the Council against such local improvement or against the proosed assessment of the cost thereof, the City may, without further notice, proceed with the construction of the whole or any portion of the said pavement and levy local improvement frontage rates in the manner aforesaid.

By Order,
Ernest GAGNON,
City Clerk.

Dated at St. Boniface, Man. this 23rd. day of July, A.D. 1919.

PETITES ANNONCES

A VENDRE—Terre à vendre à LaBroquerie 160 acres 40 à 50 acres de casés ¼ de mille de l'école, 2½ milles de la station; à bonnes condition. S'adresser à Horace Robert, Niverville, Man. 35—37

DEMANDE — Un Canadien-français âgé de 51 ans demande femme d'expérience comme associé pour ouvrir une maison de chambres et pension. L'annonceur fournira le capital. Adresse P. O. Box 1134, Winnipeg. —35

A LOUER—Un logement de 3 chambres, avec chambre de bain privée, chauffée, etc. Possession au 1er août prochain. S'adresser au Manitoba.

ON DEMANDE—Une fille de salle à diner. S'adresser à l'Hôtel Frontenac, Winnipeg. 30—32

A LOUER—Un magasin à louer avec un entrpôt, 88, avenue Provencher. S'adresser à M. Gevaert, 57, avenue Provencher ou à M. Deniset, 139 avenue Provencher.

ON DEMANDE—Une servante générale une femme de préference. Bon gages. S'adresser à Madame Gevaert, 86, Avenue Provencher, Saint-Boniface. —21

ON DEMANDE—Une servante chez Madame F. Deniset, 139, Avenue Provencher; téléphone M. 993. Très bons gages. Pas de lavage.